

LES ARTS AU MOYEN AGE

ET A L'ÉPOQUE

DE LA RENAISSANCE

AMEUBLEMENT

CIVIL ET RELIGIEUX

Simplicité des objets mobiliers chez les Gaulois et les Francs. — Introduction du luxe dans l'ameublement, au septième siècle. — Le fauteuil de Dagobert. — La Table ronde du roi Artus. — Influence des croisades. — Un banquet royal sous Charles V. — Les sièges. — Les dressoirs. — Services de table. — Les hanaps. — La dinanderie. — Les tonneaux. — L'éclairage. — Les lits. — Meubles en bois sculptés. — La serrurerie. — Le verre et les miroirs. — La chambre d'un seigneur féodal. — Richesse de l'ameublement religieux. — Autels. — Encensoirs. — Châsses et reliquaires. — Grilles et ferrures.



Nous croira sans peine si nous affirmons que chez nos vieux ancêtres, les Gaulois, l'ameublement était de la plus rustique simplicité. Un peuple essentiellement guerrier et chasseur, tout au plus agriculteur, qui avait les forêts pour temples, pour demeures des huttes de terre battue et couvertes de paille ou de branchages, devait se montrer assez indifférent sur la forme et la nature de ses objets mobiliers.

Vint la conquête des Romains. A l'origine, et longtemps après la fondation de leur belliqueuse république, ceux-ci avaient vécu également dans le

mépris du faste et même dans l'ignorance des commodités de la vie; mais, lorsqu'ils subjuguèrent la Gaule, après avoir porté leurs armes victorieuses à tous les confins du monde, ils s'étaient peu à peu approprié ce que leur avaient offert de luxe raffiné, de progrès utile, d'ingénieux confort, les mœurs et usages des nations soumises. Les Romains importèrent donc en Gaule ce qu'ils avaient acquis çà et là. Puis, quand les hordes à demi sauvages de la Germanie et des steppes du Nord firent à leur tour irruption sur l'empire romain, ces nouveaux vainqueurs ne laissèrent pas de s'accommoder instinctivement à l'état social des vaincus. Ainsi s'explique sommairement la transition, à vrai dire un peu tourmentée, qui rattache aux choses de l'antique société les choses de la société moderne.

Le monde du moyen âge, cette époque sociale qui pourrait être comparée à la situation d'un vieillard décrépît et blasé, qui, après une longue et froide torpeur, se réveillerait enfant naïf et fort, le monde du moyen âge hérita beaucoup des temps, en quelque sorte interrompus, qui l'avaient précédé; il transforma peut-être, il perfectionna plus qu'il n'inventa, mais il manifesta dans ses œuvres un génie si particulier, si caractéristique, qu'on s'accorde généralement à y reconnaître le mérite d'une véritable création.

La rapidité de la course archéologique et littéraire que nous nous proposons de poursuivre à travers une double période d'enfancement ou de rénovation ne doit pas nous laisser croire que nous réussirons à placer nos esquisses dans un jour éminemment propre à en accuser l'effet; essayons cependant, et, le cadre étant donné, faisons de notre mieux pour le bien remplir.

Si, à l'époque mérovingienne, nous visitons quelque demeure royale ou princière, nous remarquons que le luxe consiste beaucoup moins dans l'élégance ou l'originalité des formes attribuées aux objets d'ameublement, que dans la profusion des matières précieuses employées à les fabriquer ou à les orner. Ce n'est plus le temps où les premiers clans des Gaulois et des hommes du Nord, qui vinrent prendre possession de l'Occident, avaient pour sièges et pour lits des bottes de paille, des nattes de joncs, des brassées de ramures; pour tables, des blocs de rochers ou des tertres de gazon. Dès le cinquième siècle de l'ère chrétienne nous trouvons déjà les Francs, les Goths, reposant leurs muscles vigoureux sur les longs sièges moelleux que les Ro-

mains ont apportés de l'Orient, et qui sont devenus nos sofas, nos canapés, en ne changeant guère que de nom; devant eux sont dressées les tables basses et en demi-cercle, où la place du milieu était réservée au plus digne, au plus illustre des convives. Bientôt l'usage des lits de table, lequel ne convient qu'à la mollesse des climats chauds, est abandonné dans les Gaules; les

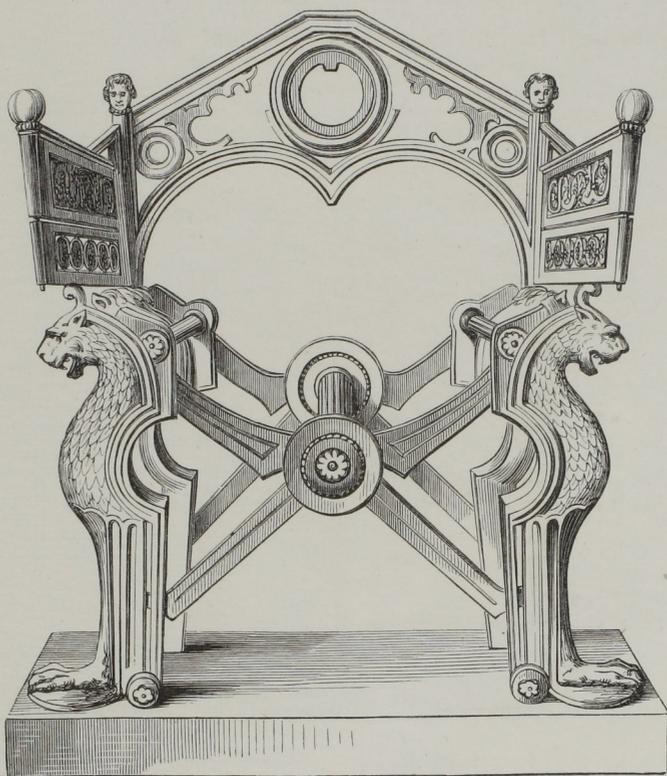


Fig. 1. — Chaise curule, dite *Fauteuil de Dagobert*, en bronze doré, conservée aujourd'hui au Musée des Souverains.

bancs, les escabeaux sont adoptés par ces hommes d'action et d'éveil; on ne mange plus couché, mais assis; et les trônes des rois, les sièges des grands étalent la plus opulente somptuosité. C'est alors, par exemple, que nous voyons saint Éloi, le célèbre artiste en métaux, fabriquer et orner pour Clotaire deux sièges d'or, et un trône d'or pour Dagobert. Quant au siège attribué à saint Éloi, et connu sous le nom de *fauteuil de Dagobert* (fig. 1), c'est une chaise antique consulaire qui n'était primitivement qu'un pliant,

auquel l'abbé Suger, au douzième siècle, fit ajouter des bras et un dossier. Le luxe artistique n'était pas moins grand lorsqu'on l'appliquait à la fabrication des tables. Les historiens nous apprennent que saint Remy, contemporain de Clovis, avait une table d'argent, toute décorée d'images pieuses. Fortunat le poète, évêque de Poitiers, en décrit une, de même métal, autour de laquelle s'enroulait une vigne chargée de grappes de raisin, et, si nous arrivons jusqu'au règne de Charlemagne, nous trouvons, dans un passage du livre



Fig. 2. — Siège du neuvième ou dixième siècle, d'après une miniature du temps.
(Ms. de la Bibl. imp. de Paris.)

d'Éginhard, son ministre et son historien, que ce magnifique monarque, outre une table d'or, en possédait trois autres en argent massif, gravé et ciselé, représentant, l'une la ville de Rome, la seconde celle de Constantinople, et la troisième « toutes les régions de l'univers ».

Les sièges de l'époque romane (fig. 2) semblent affecter de reproduire, à l'intérieur des édifices qu'ils meublent, le style architectural des monuments contemporains. Largés et pesants, ils s'élèvent sur des faisceaux de colonnes, qui vont s'épanouir dans un triple étage de dossiers à plein cintre. Le moine

anonyme de Saint-Gall dans sa Chronique, écrite au neuvième siècle, fait pourtant mention d'un riche festin, où le maître de la maison était assis sur des coussins de plume. Legrand d'Aussy assure, dans son *Histoire de la*



Fig. 3. — La Table ronde du roi Artus de Bretagne, d'après une miniature du quatorzième siècle.
(Ms. de la Bibl. imp. de Paris.)

vie privée des Français, que, plus tard, c'est-à-dire sous le règne de Louis le Gros, au commencement du douzième siècle, quand il s'agissait d'un repas ordinaire et familial, les convives s'asseyaient sur de simples escabeaux, tandis que, si la réunion avait un caractère plus cérémonieux et moins intime, la table était entourée de *bancs*; d'où dériverait l'expression de *ban-*

quet. Quant à la forme de la table, ordinairement longue et droite, elle devenait demi-circulaire ou en fer à cheval, dans les festins d'apparat; elle rappelait ainsi la romanesque Table ronde du roi Artus de Bretagne (fig. 3).

Les Croisades, en mêlant les hommes de toutes les contrées de l'Europe aux populations de l'Orient, firent connaître aux Occidentaux un luxe et des usages qu'ils ne manquèrent pas d'imiter, au retour de ces chevaleresques expéditions. Il est alors question de festins où l'on mange, assis par terre, les jambes croisées ou allongées sur des tapis, et cette manière de s'asseoir à l'orientale se trouve représentée dans les miniatures des manuscrits de ce temps-là. Le sire de Joinville, l'ami et l'historien de Louis IX, nous apprend que le saint roi avait coutume de s'asseoir de la sorte, sur un tapis, entouré de ses barons, et de rendre ainsi la justice, ce qui n'empêchait pas que l'usage ne se fût conservé des grandes *chaires* ou fauteuils, car il nous est resté de cette époque un siège ou trône, en bois massif, dit *le banc de monseigneur saint Louis*, tout chargé de sculptures représentant des oiseaux et des animaux fantastiques ou légendaires. Les pauvres gens n'aspiraient pas, cela va sans dire, à tant de raffinement : dans les demeures du peuple, on s'asseyait sur des escabeaux, des sellettes, des coffres, tout au plus sur des bancs, dont les pieds étaient quelque peu ouvragés.

C'est à cette époque que l'on commence à recouvrir les sièges d'étoffes de laine ou de soie brochées au métier ou brodées à la main, portant des chiffres, des emblèmes ou des armoiries. On avait rapporté d'Orient la coutume de tendre les appartements avec des peaux vernissées, gaufrées et dorées. Ces cuirs, de chèvre ou de mouton, avaient reçu le nom d'*or basané*, parce qu'on en faisait de la basane dorée à plat ou gaufrée en couleur d'or. L'or basané fut aussi employé pour déguiser la nudité primitive des fauteuils. Vers le quatorzième siècle, les tables en métaux précieux disparaissent, par cette raison que le luxe s'est tourné vers les étoffes sous lesquelles on les cache, car les tapisseries, les tissus d'or, les velours sont les nappes d'alors. Dans les festins d'apparat, la place des convives de distinction est marquée par un dais, plus ou moins riche, qui s'élève au-dessus de leur fauteuil, ainsi qu'on peut le voir dans cette description du festin solennel, offert par le roi Charles V à l'empereur Charles de Luxembourg, en la grand'salle du Palais, description que M. Fréguier a faite, d'après les

documents contemporains, dans son *Histoire de l'administration de la police de Paris* :

« Le service se fit à la Table de marbre. L'archevêque de Reims, qui avait
 « officié ce jour-là, prit place le premier au banquet. L'empereur s'assit en-
 « suite, puis le roi de France, et le roi de Bohême, fils de l'empereur. Cha-
 « cun des trois princes avait au-dessus de sa place un dais distinct, en drap
 « d'or semé de fleurs de lis; ces trois dais étaient surmontés d'un plus grand,
 « aussi en drap d'or, lequel couvrait la table dans toute son étendue, et pen-
 « dait derrière les convives. Après le roi de Bohême s'assirent trois évêques,
 « mais loin de lui et presque au bout de la table. Sous le dais le plus proche
 « était assis le dauphin, à une table séparée, avec plusieurs princes ou sei-
 « gneurs de la cour de France ou de l'empereur. La salle était décorée de
 « trois buffets ou dressoirs couverts de vaisselle d'or et d'argent. Ces trois
 « buffets, ainsi que les deux grands dais, étaient entourés de barrières des-
 « tinées à en défendre l'approche aux nombreuses personnes qui avaient été
 « autorisées à jouir de la beauté du spectacle... On remarquait enfin cinq
 « autres dais, sous lesquels étaient réunis les princes et les barons autour de
 « tables particulières, et un grand nombre d'autres tables..... »

Notons que, dès le règne de saint Louis, ces fauteuils, ces sièges qu'on sculptait, qu'on couvrait des étoffes les plus riches, qu'on incrustait de pierres fines, sur lesquels on gravait les armoiries des grandes maisons, sortaient la plupart de l'atelier des ouvriers parisiens; ces ouvriers, menuisiers, bahutiers, coffretiers et tapissiers, avaient une telle renommée pour ces sortes de travaux, que, dans les inventaires et les prisées de mobiliers, on ne manquait pas d'y spécifier que tel ou tel des objets qui en faisaient partie était de fabrique parisienne, *ex operagio parisiensi* (fig. 4).

L'extrait suivant d'un compte d'Étienne La Fontaine, argentier royal, donnera, par ses termes mêmes, qui peuvent se passer de commentaire, une idée du luxe apporté à la confection d'un fauteuil (*faudesteuil*, disait-on alors), destiné au roi de France, en 1352 :

« Pour la façon d'un fauteuil d'argent et de cristal garni de pierreries,
 « livré audit seigneur, duquel ledit seigneur fit faire audit orfèvre la charpen-
 « terie, et y mit plusieurs cristaux, pièces d'enluminure, plusieurs devises,
 « perles et autres pièces de pierreries. VII^c LXXIII^{is} »

« Pour pièces d'enluminure mises sous les cristaux dudit fauteuil, dont il
 « y a 40 armoiries des armes de France, 61 de prophètes tenant des rou-
 « leaux, 112 demi-images de bêtes sur fond d'or, et 4 grandes histoires des
 « jugements de Salomon. VI^{xx} »

« Pour douze cristaux pour ledit fauteuil, dont il y a cinq creux pour les
 « bâtons, six plats et un rond... etc. »

Ce n'est guère que vers le commencement du quinzième siècle que se
 montrent les premières chaises garnies de paille ou de jonc, les pliants en



Fig. 4. — Louis IX représenté sur son siège royal, à tenture fleurdelisée, d'après une miniature
 du quatorzième siècle. (Ms. de la Bibl. imp. de Paris.)

forme d'X (fig. 5), et les sièges à bras rembourrés. Au seizième siècle, les
chaires ou *chayeres à dorseret*, en bois de chêne ou de châtaignier sculpté,
 peint et doré, furent abandonnées, même dans les châteaux royaux, comme
 trop lourdes et trop incommodes, à cause de leurs énormes dimensions
 (fig. 6 et 7).

Le dressoir, que nous venons de voir figurer dans le grand festin de
 Charles V, et qui d'ailleurs s'est conservé à peu près jusqu'à nos jours, en
 devenant notre buffet à étagères, était un meuble fait beaucoup moins en vue
 de l'utilité que de l'ostentation. C'est sur le dressoir, dont l'usage ne paraît

pas remonter au-delà du douzième siècle, et dont le nom indique assez la destination, que s'étaient, dans les vastes salles du manoir, non-seulement toute la riche vaisselle employée au service de table, mais encore maint autre objet d'orfèvrerie qui n'avait que faire dans un banquet : vases de toutes sortes, statuettes, tableaux en ronde-bosse, bijoux, reliquaires même. Dans les palais et les grandes maisons, le dressoir, comme autrefois les tables, était souvent en or, en argent, en cuivre doré. Les gens d'un état inférieur n'avaient que des tables de bois, mais alors ils prenaient soin de les couvrir de tapis, de broderies, de nappes fines. A un certain moment, le luxe des dressoirs se propagea à un tel point dans les maisons ecclésiastiques, que nous rappellerons, entre autres critiques dirigées contre cette va-

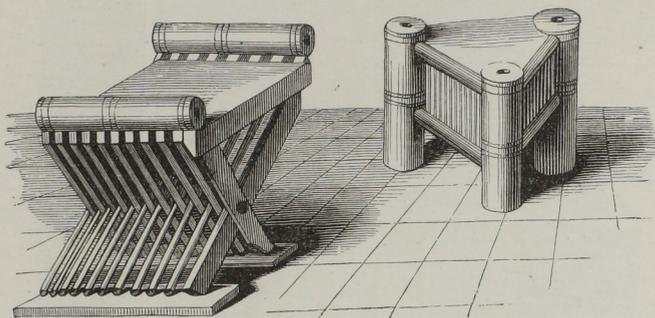


Fig. 5. — Sièges divers, d'après les miniatures du quatorzième et du quinzième siècle.

niteuse coutume, les reproches que Martial d'Auvergne, l'auteur du poème historique des *Vigiles de Charles VII*, adresse à ce sujet aux évêques. Une mention assez curieuse, que nous offrent les vieux documents, c'est la redevance d'une *demi-douzaine de petits bouquets*, redevance à laquelle étaient tenus annuellement les habitants de Chaillot envers l'abbaye de Saint-Germain des Prés, pour l'ornement du dressoir de messire l'abbé.

Plus modestes, mais plus utiles aussi, étaient l'*abace* et la *crédence*, autres espèces de buffets qui se trouvaient ordinairement à peu de distance de la table, pour recevoir, celui-ci les plats et les assiettes de rechange, celui-là les hanaps, les verres et les coupes. Ajoutons que la *crédence*, avant de passer dans les salles à manger, était, depuis des temps fort reculés, en

usage dans les églises, où elle avait sa place près de l'autel, pour recevoir les vases sacrés pendant le sacrifice de la messe.

Posidonius, philosophe stoïcien, qui écrivait environ cent ans avant Jésus-Christ, nous apprend que, dans les festins des Gaulois, un esclave apportait



Fig. 6. — Christine de Pizan, contemporaine des rois Charles V et Charles VI, assise sur une chaire à dorer et à dais, en bois ouvré, avec tenture en laine ou en soie brochée. Le coffre ou bahut formant table à écrire était destiné à contenir des livres. (Miniature d'un ms. de la Bibl. de Bourgogne Bruxelles. Quinzième siècle.)

sur la table une jarre de terre ou d'argent, pleine de vin, dans laquelle chaque convive puisait à son tour, suivant sa soif. Ainsi voilà l'usage des vases d'argent, aussi bien que celui des vases de terre, constaté, dans les Gaules, à une époque considérée comme primitive. A vrai dire, ces vases

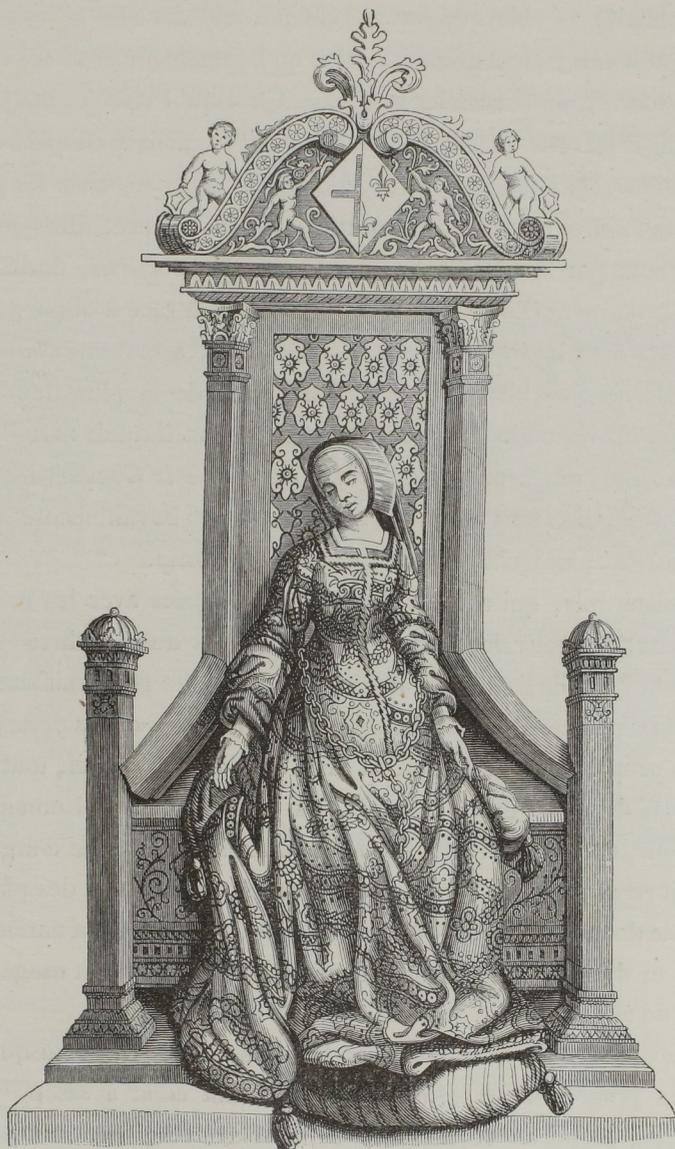


Fig. 7. — Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er}, assise sur une chaire à dorseret, en bois taillé et sculpté. (Miniature d'un ms. de la Bibl. imp. de Paris.)

d'argent pouvaient provenir, non de l'industrie locale, mais du butin que ces peuplades guerrières avaient conquis dans leurs guerres contre les nations plus avancées en civilisation. Quant aux vases de terre cuite, le plus

grand nombre de ces objets découverts chaque jour dans les sépultures nous montre combien ils étaient grossiers, bien qu'ils semblent avoir été fabriqués à l'aide du tour, comme chez les Romains. Quoi qu'il en soit, nous croyons devoir négliger ici cette question, pour la reprendre dans le chapitre consacré à la céramique. N'oublions pas cependant de signaler, chez les premiers habitants de notre territoire, la coutume d'offrir à boire, aux hommes les plus marquants par leur vaillance, dans une corne d'*urus*, dorée ou cerclée d'or ou d'argent (l'*urus*, sorte de bœuf dont la race a disparu, vivait à l'état sauvage dans les forêts dont la Gaule était alors en partie couverte). Ce hanap de corne resta bien longtemps l'emblème de la plus haute dignité guerrière parmi les nations qui avaient succédé aux Gaulois : Guillaume de Poitiers raconte, dans son *Histoire de Guillaume le Conquérant*, que ce duc de Normandie (vers la fin du onzième siècle) buvait encore dans une corne de taureau, lorsqu'il tint cour plénière à Fécamp.

Nos anciens rois, qui avaient des tables fabriquées avec les métaux les plus précieux, ne pouvaient manquer de déployer aussi un luxe extraordinaire dans la vaisselle destinée à figurer sur ces tables resplendissantes. Les chroniqueurs rapportent, par exemple, que Chilpéric, « sous prétexte d'honorer le peuple dont il était roi, fit faire un plat d'or massif, tout orné de pierreries, du poids de cinquante livres, » et encore que Lothaire distribua, un jour, entre ses soldats, les débris d'un énorme bassin d'argent, sur lequel était représenté « l'univers avec le cours des astres et des planètes ». A défaut de documents précis, il faut croire que le reste de la nation, à côté ou plutôt au-dessous de ce luxe royal, n'avait guère pour son usage que des ustensiles de terre et même de bois, sinon de fer ou de cuivre.

A mesure que nous avançons dans le cours des siècles, et jusqu'à l'époque où les progrès de la céramique permettent enfin à ses produits de prendre rang parmi les objets de luxe, nous trouvons toujours l'or et l'argent employés de préférence à la confection des services de table; mais le marbre, le cristal de roche, le verre, apparaissent tour à tour, artistement travaillés, sous mille formes élégantes ou bizarres, en coupes, aiguières, abreuvoirs, hanaps, hydres, justes, etc. (fig. 8).

Au hanap surtout semblent revenir de droit toutes les attributions honorifiques, dans l'étiquette de table, car le hanap, sorte de large calice porté sur

un pied élancé, était d'autant plus tenu pour objet de marque et de distinction entre les convives, qu'on lui supposait l'origine la plus ancienne. Ainsi l'on voit figurer, parmi les présents qui furent faits à l'abbaye de Saint-Denis par l'empereur Charles le Chauve, un hanap que l'on prétendait avoir appartenu à Salomon, « lequel hanap était si merveilleusement ouvré, que en tous les royaumes du monde ne fut oncques (jamais) œuvre si subtile (délicate) ».



Fig. 8. — Représentation d'un festin d'apparat, au quinzième siècle, avec le service des mets apportés et présentés au son des instruments de musique. (Miniature d'un ms. de la Bibl. imp. de Paris.)

Les orfèvres, les ciseleurs, les fondeurs en cuivre appelaient à leur aide tous les caprices de l'art et de l'imagination, pour décorer les hanaps, les aiguières, les salières : il est fait mention, dans les récits des chroniqueurs, dans les romans de chevalerie, et surtout dans les vieux comptes et inventaires, d'aiguières représentant des hommes, des roses, des dauphins ; de hanaps chargés de figures de fleurs et d'animaux ; de salières en façon de dragons, etc.

Plusieurs grandes pièces d'orfèvrerie, dont l'usage a été plus tard abandonné, brillaient alors dans les festins d'apparat. Il faut citer notamment les *fontaines* portatives, qui s'élevaient au milieu de la table, et qui laissaient

couler diverses sortes de liqueurs pendant tout le repas. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en possédait une, qui représentait une forteresse avec des tours, au sommet desquelles étaient placées une statue de femme dont les mamelles répandaient de l'hypocras, et une statue d'enfant qui versait l'eau parfumée.

Il y avait aussi les *nefs*, qui, du Cange le montre bien, étaient de grands bassins destinés à contenir les vases, les coupes, les couteaux; les *dragoirs*, qui ont été remplacés par nos modernes bonbonnières, et qui formaient autrefois de précieux coffrets ciselés et damasquinés; enfin, les *pots à aumône*, sortes d'urnes en métal, richement ciselées, qu'on plaçait devant les convives, pour que, suivant une vieille coutume, chaque convive y déposât quelques morceaux de viande, qu'on distribuait ensuite aux pauvres.

Si nous jetons les yeux sur les autres menus objets qui complétaient le service de table : couteaux, cuillers, fourchettes, *guedousles*, garde-nappes, etc., nous verrons qu'ils n'accusaient pas moins de recherche et de luxe que les pièces principales. Les fourchettes, qui nous semblent aujourd'hui d'un usage si indispensable, ne se trouvent mentionnées pour la première fois qu'en 1379, dans un compte de l'argenterie de Charles V : ces fourchettes n'avaient que deux dents ou plutôt deux longues pointes acérées. Quant aux couteaux, qui devaient, simultanément avec les cuillers, suppléer aux fourchettes, pour aider les convives à porter les morceaux à la bouche, ils ont des titres d'antiquité incontestables. Le philosophe Posidonius, que nous citons tout à l'heure, dit, en parlant des Celtes : « Ils mangent fort malproprement, et saisissent avec leurs mains, comme les lions avec leurs griffes, les quartiers de viande qu'ils déchirent à belles dents. S'ils trouvent un morceau qui résiste, ils le coupent avec un petit couteau à gaine, qu'ils portent toujours au côté. » De quelle matière étaient faits ces couteaux? L'auteur ne le dit pas; mais on peut présumer qu'ils étaient en silex taillé ou en pierre polie, comme les haches et les pointes de flèche qu'on retrouve fréquemment dans le sol habité par ces anciens peuples, et qui rendent témoignage de leur industrie.

Au treizième siècle, il est parlé des couteaux sous le nom de *mensaculæ* et *artavi*, dénominations traduites un peu plus tard par le mot *kenivet*, d'où dérive évidemment l'expression de *canif*. Pour compléter le rapprochement,

nous ferons remarquer qu'il résulte d'un passage du même écrivain que la lame de certains couteaux de cette époque rentrait dans le manche, au moyen d'un ressort, comme celle de nos canifs à coulisse.

Les cuillers, qui durent forcément être employées chez tous les peuples, du moment où ils adoptèrent l'usage des mets plus ou moins liquides, sont signalées presque à l'origine de notre histoire; ainsi l'on voit, dans la Vie de sainte Radegonde, cette princesse, tout occupée de pratiques charitables, se servir d'une cuiller pour donner à manger aux aveugles et aux infirmes dont elle prenait soin.

Nous trouvons, à une époque fort éloignée, les *turquoises* ou casse-noisettes. Les *guedousles* avaient, à la forme près, la disposition de nos huiliers à deux burettes, car voici comment elles sont décrites: « espèces de bouteilles à double goulot et à compartiments, dans lesquelles on pouvait mettre, sans les mêler, deux sortes de liqueurs différentes ». Les garde-nappes étaient nos *dessous de plat*, faits d'osier, de bois, d'étain ou d'autre métal.

La fabrication du plus grand nombre de ces objets, quand ils étaient destinés aux gens de haute condition, ne laissait pas d'exercer le travail des artisans et le talent des artistes. Cuillers, fourchettes, turquoises, guedousles, saucières, etc., fournissaient d'inépuisables sujets de décoration et de ciselure; les manches de couteaux, faits d'ivoire, de bois de cèdre, d'or, d'argent, affectaient aussi les formes les plus variées.

Les assiettes, jusqu'à l'époque où la céramique les rendit plus ou moins luxueuses, furent naturellement modelées sur les plats dont elles ne sont qu'un diminutif. Mais, si les plats étaient énormes, les assiettes étaient toujours très-petites.

Si de la salle à manger nous passons dans la cuisine, afin d'avoir quelques notions sur les ustensiles culinaires, nous sommes obligé d'avouer qu'antérieurement au treizième siècle les documents les plus circonstanciés sont à peu près muets à cet égard. Il est question pourtant, chez les vieux poètes et les vieux romanciers, de ces immenses broches mécaniques, qui permettaient de faire rôtir à la fois une quantité de viandes différentes, des moutons entiers aussi bien que de longues files de volailles et de gibier. Nous savons d'ailleurs que, dans les palais ou maisons seigneuriales, la batterie de cuisine en cuivre avait une véritable importance, puisque la garde et l'entretien de

la chaudronnerie étaient confiés à un homme qui portait le titre de *maignen* (désignation que le peuple attribue encore aux chaudronniers ambulants). Nous savons en outre que, dès le douzième siècle, existait la corporation des *dinans*, qui exécutaient au marteau, en battant et en repoussant le cuivre, des pièces à relief *historiées*, dignes d'entrer en comparaison avec les plus remarquables ouvrages de l'orfèvrerie. Certains de ces artisans jouirent d'une telle renommée, que leurs noms sont venus jusqu'à nous : Jean d'Outremeuse, Jean Delamare, Gautier de Coux, Lambert Patras, furent l'honneur de la *dinanderie*.

De la cuisine à la cave il n'y a souvent que quelques pas. Grands consommateurs et fins appréciateurs, à leur manière, du jus de la vigne, nos pères s'entendaient à loger convenablement, sous des voûtes profondes et spacieuses, les tonneaux qui serraient leurs vins. L'art du tonnelier, encore presque inconnu en Italie et en Espagne, est très-ancien dans notre pays, comme l'attestent ces lignes empruntées aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* : « On voit par le texte de la loi Salique que, lorsqu'il s'agissait « de transférer un héritage, le nouveau possesseur donnait d'abord un repas, « et il fallait que les conviés mangeassent, en présence de témoins, sur le « tonneau même du nouveau propriétaire, un plat de viande hachée et « bouillie. On remarque, dans le Glossaire de du Cange, que chez les Saxons « et les Flamands le mot *boden* signifie une table ronde, parce que chez les « paysans le fond d'un tonneau servit d'abord de table. Tacite dit que chez « les Germains, au premier repas de la journée, chacun avait sa table par- « ticulière, c'est-à-dire apparemment un tonneau levé, vide ou plein. »

Un capitulaire de Charlemagne parle de *bons barils* (*bonos barridos*). Ces barils étaient fabriqués par d'excellents tonneliers (fig. 9), qui mettaient leurs soins à confectionner, avec des douves cerclées en bois ou en fer, les vaisseaux destinés à conserver le produit de la vendange. Un usage ancien, qui subsiste toujours pour les outres dans le Midi, voulait que l'intérieur des tonneaux fût goudronné, afin de communiquer au vin un goût particulier, qui nous semblerait peut-être nauséabond, mais qui était alors en grande faveur. Nous avons nommé les outres, ou peaux cousues et enduites de poix; ajoutons qu'elles datent des premiers temps historiques. Employées encore aujourd'hui dans les contrées où le transport des vins s'effectue à l'aide de

bêtes de somme, elles furent longtemps usitées, surtout pour les voyages. Devait-on aller en quelque pays où l'on craignait de ne trouver rien à boire, on ne partait pas sans placer une outre pleine sur la croupe de sa monture, ou tout au moins sans porter en bandoulière une petite poche de cuir remplie de vin. Les étymologistes veulent même que du nom de ces outres légères soit venu, par corruption, notre vieux mot *bouteille* : après avoir dit *bouchiaux*, *boutiaux*, on aurait dit *bouties* et *boutilles*. Lorsque, au treizième



Fig. 9. — Atelier de tonnelier, dessiné et gravé, au seizième siècle, par J. Amman.

siècle, l'évêque d'Amiens partait pour la guerre avec l'arrière-ban de ses vassaux, les tanneurs de sa ville épiscopale devaient lui fournir en redevance « deux paires de bouchiaux de cuir, l'un tenant un muid, et l'autre 24 se-tiers ».

Quelques archéologues ont prétendu que le vin, lorsque la récolte avait été très-abondante, se gardait dans des citernes bâties en briques, comme celles que l'on construit encore pour le cidre en Normandie, ou taillées dans le roc, comme on en voit quelques-unes dans le midi de la France; mais il est plus probable que ces anciennes citernes, qui remontent peut-être au-delà du

moyen âge, étaient essentiellement destinées au cuvage, c'est-à-dire à la fabrication du vin, et non à sa conservation, laquelle, dans des conditions aussi défavorables, eût été à peu près impossible.

Comment s'éclairaient nos ancêtres? L'histoire nous répond qu'ils adoptèrent d'abord l'usage des lampes à pied ou suspendues, à l'imitation des Romains; ce qui ne veut pas dire que, même aux époques les plus lointaines de notre histoire, l'emploi du suif et de la cire fût absolument inconnu. Le fait est d'autant moins contestable que, dès l'origine des corporations de métiers, on trouve les faiseurs de chandelles et les ciriers de Paris régis par des statuts. Quant aux lampes qui, comme aux temps antiques, se plaçaient sur des *fûts*, disposés à cet effet dans les habitations, ou se suspendaient en l'air au moyen d'un système de chaînettes (fig. 10 et 11), elles étaient faites, selon la condition des gens à qui elles devaient servir, de terre cuite, de fer, d'airain, d'or ou d'argent, et plus ou moins ornées. Les lampes et les chandeliers d'or ou d'argent massif ne sont pas rares dans les inventaires du moyen âge. Aux quinzième et seizième siècles, les artisans allemands fabriquaient des lampadaires, des flambeaux, des girandoles, en cuivre fondu et historié, représentant toutes sortes de sujets réels ou fantastiques; ces œuvres d'art étaient alors très-recherchées.

L'usage des lampes étant à peu près général aux premiers âges de la monarchie, et la clarté quelque peu terne et fumeuse de ce luminaire n'ayant pas semblé jeter assez d'éclat dans les fêtes ou les assemblées solennelles du soir, la coutume s'était établie d'ajouter à leur éclairage un certain nombre de torches de résine que des serfs portaient à la main. Le tragique épisode du Ballet des Ardents, que nous raconterons plus loin, d'après Froissart, dans le chapitre consacré aux cartes à jouer, prouvera que cette coutume, qu'on trouve déjà signalée dans Grégoire de Tours, le plus ancien de nos historiens, s'était perpétuée jusqu'au règne de Charles VI.

Les Romains, en subjuguant l'Orient, y prirent et en rapportèrent des habitudes de luxe et de mollesse exagérées. Auparavant, ils n'avaient que des couchettes en planches, garnies de paille, de mousse ou de feuilles sèches. Ils empruntèrent à l'Asie ses grands lits sculptés, dorés, plaqués d'ivoire, sur lesquels étaient entassés les coussins de laine et de plume, les plus belles fourrures et les plus riches étoffes servant de couvertures.

Ces modes passèrent, comme bien d'autres, des Romains aux Gaulois et des Gaulois aux Francs. Excepté le linge, qui ne devait être employé que beaucoup plus tard, nous trouvons, dès la première race de nos rois, les diverses *pièces du coucher* à peu près telles qu'elles sont aujourd'hui : l'oreiller

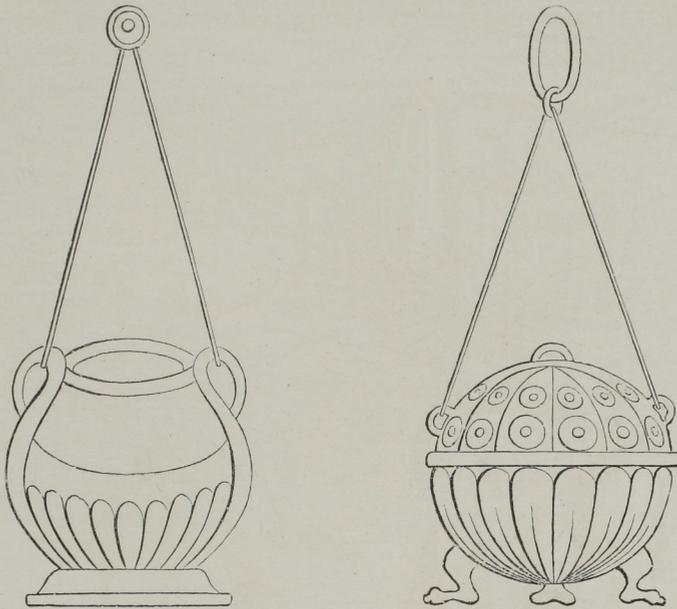


Fig. 10 et 11. — Lampes à suspension du neuvième siècle, d'après les miniatures de la Bible de Charles le Chauve. (Bibl. imp. de Paris.)

(*auriculare*), le couvre-pied (*lorale*), la couverture (*culcita*), etc. Il n'est pourtant pas encore question de rideaux ou de *courtines*.

Plus tard, tout en conservant leur garniture primitive, les lits varient de formes et de dimensions : étroits et grossiers chez les pauvres et les moines, ils finissent par devenir, chez les rois et les nobles, d'une telle grandeur et d'un luxe tel, que ce sont de véritables monuments de menuiserie, où l'on ne monte qu'à l'aide d'escabeaux ou même d'échelles (fig. 12). L'hôte d'un château ne pouvait recevoir plus grand honneur que de passer la nuit dans le même lit que le seigneur châtelain ; les chiens, dont les seigneurs, tous grands chasseurs, étaient constamment entourés, avaient le droit de coucher là où couchaient leurs maîtres ; c'est ainsi qu'on explique ces lits gigantes-

ques mesurant jusqu'à douze pieds de large. Les oreillers étaient, si l'on en croit les chroniques, parfumés avec des essences, des eaux odoriférantes; ce qui pouvait bien, on le comprend, n'être pas une précaution inutile. Nous



Fig. 12. — Lit paré à baldaquin et à courtines, d'après une miniature de la fin du quatorzième siècle.
(Ms. de la Bibl. imp. de Paris.)

voyons encore au seizième siècle François I^{er} témoigner son extrême affection à l'amiral Bonnivet en l'admettant quelquefois à l'honneur de partager son lit.

Après avoir achevé la revue de l'Ameublement proprement dit, il nous

reste encore à parler de ce que nous pourrions appeler les meubles par excellence, c'est-à-dire ceux sur lesquels s'exerçait et faisait merveille tout l'art des ouvriers en bois : les grands *sièges d'honneur*, les *chayeres* et fauteuils, les bancs et les *tréteaux*, qui étaient souvent ornés d'*histoires* ou de figures en relief très-finement taillées au canivet; les *bahuts*, sorte de coffres au couvercle plat ou bombé, montés sur des pieds et s'ouvrant à la partie supérieure, couverts de cuir rembourré de *couettes* ou de coussins, pour s'asseoir dessus (fig. 13); les *huches*, les buffets, les armoires, les coffres, grands et petits, les échiquiers, les tables à dés, les *pignières*, ou boîtes à peignes, qu'ont remplacées nos

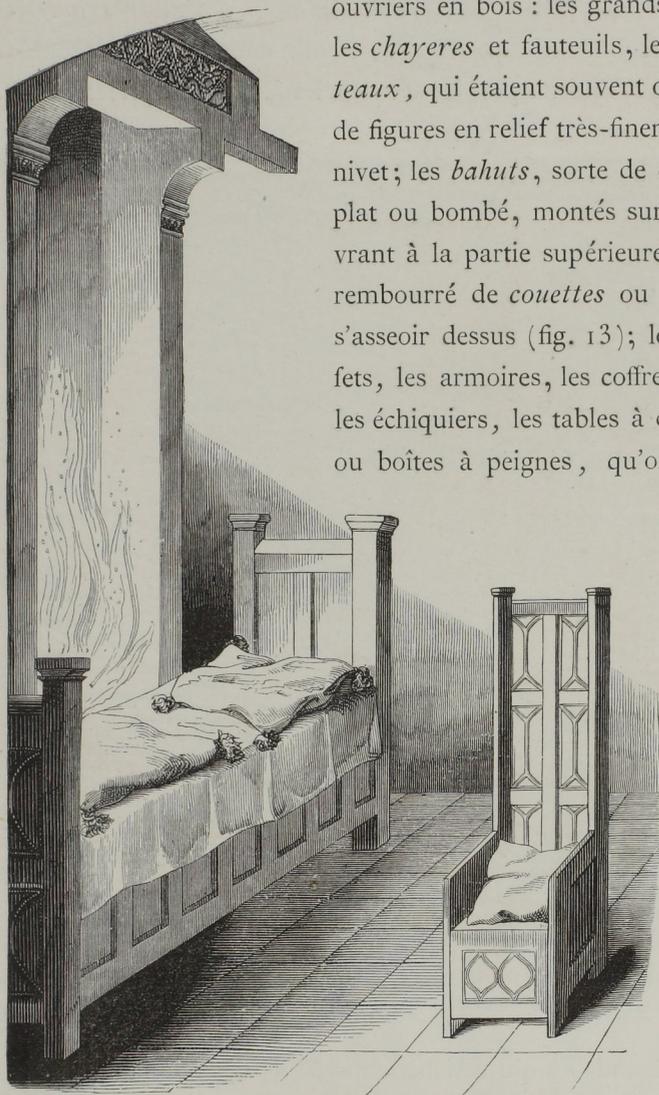


Fig. 13. — Bahut, en forme de lit, devant une cheminée, et chaise à coussinet, en bois façonné, d'après des min. du quinzième siècle. (Bibl. roy. de Bruxelles.)

toilettes, etc. De nombreux échantillons de ces divers meubles nous ont été conservés, qui attestent jusqu'à quel point de perfection et de recherche somptueuse l'ébénisterie et la tabletterie avaient su parvenir au moyen âge. Élé-

gance, originalité de formes; incrustation des métaux, du jaspe, de la nacre, de l'ivoire; sculpture, placage varié, teinture des bois, tout est réuni dans ces meubles, ornés parfois avec une extrême délicatesse (planche I), et restés inimitables, sinon par les

détails de leur exécution, au moins par leur harmonieux et opulent ensemble.

A l'époque de la renaissance, on imagina des buffets à nombreux tiroirs et à cases multiples, qui prirent en allemand le nom d'*armoires artistiques*, et qui n'avaient d'autre objet que de réunir dans le même meuble, sous prétexte d'utilité, tous les prestiges et tous les fastueux caprices de l'art

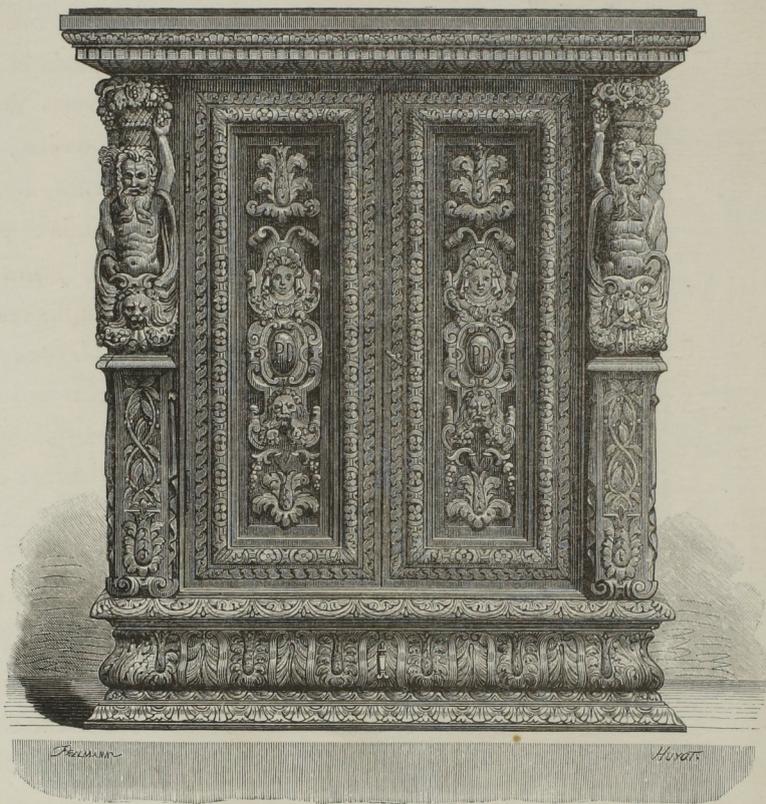


Fig. 14. — Petite armoire à bijoux en bois sculpté, style de Jean Goujon, provenant du château d'Écouen et ayant appartenu aux Montmorency. (Collection de M. Double.)

décoratif. Les Allemands, à qui revient le mérite de s'être signalés les premiers dans la fabrication de ces *cabinets* magnifiques ou *armoires*, eurent bientôt pour émules les Français (fig. 14) et les Italiens (fig. 15), qui ne se montrèrent ni moins habiles ni moins ingénieux en ce genre de travaux.

La serrurerie, qui peut à bon droit passer pour une des industries les plus remarquables du moyen âge, n'avait point tardé à venir en aide à l'ébénis-

terie pour l'ornementation ou la solidité de ses chefs-d'œuvre. Les garnitures de buffets et de coffres se distinguèrent par le bon goût et le fini du travail. Le fer semble prendre, entre les mains des habiles artisans, des artistes inconnus du douzième au seizième siècle, une ductilité, on pourrait dire une obéissance inouïe. Voyez dans les grilles des cours, dans les pentures des portes, comme ces rubans s'entrelacent, comme ces chiffres se dessinent, comme ces tiges découpées s'allongent, à la fois solides et légères, pour s'épanouir avec une grâce naïve en feuillages, en fruits, en figures

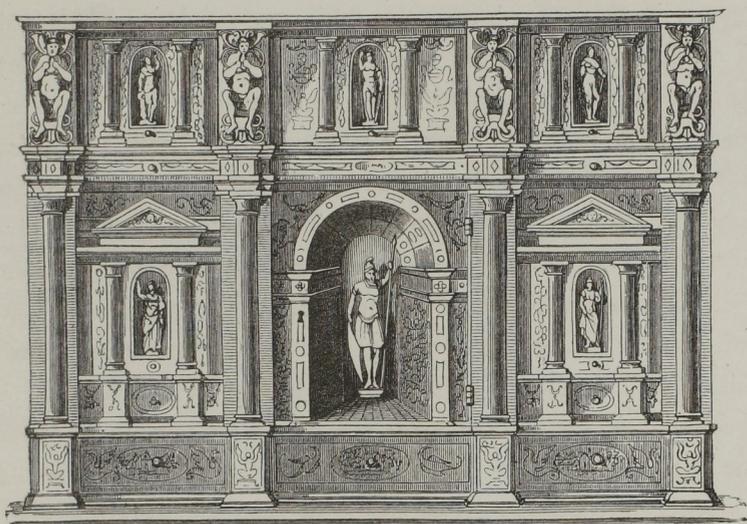


Fig. 15. — Cabinet en fer damasquiné d'or et d'argent. Travail italien du seizième siècle.

symboliques ! Les serruriers ne font pas, d'ailleurs, qu'appliquer le fer sur un ouvrage déjà préparé et fabriqué par d'autres artisans : le soin leur revient aussi de créer, de confectionner, d'ornementer des coffrets, des reliquaires; mais surtout ils fabriquent les verroux (fig. 16), la serrure et la clef, cette double merveille dont les anciens spécimens seront toujours admirés. « Les serrures, dit M. Jules Labarte, étaient alors portées à un tel « degré de perfection, qu'on les considérait comme de véritables objets d'art; « on les emportait d'un lieu à un autre, comme on aurait pu faire de tout « autre meuble précieux. Rien de plus gracieux que les figurines en ronde- « bosse, les armoiries, les chiffres, les ornements et les découpures, dont

« était enrichie cette partie de la clef que la main saisit (fig. 17), et que nous « avons remplacée par un anneau commun. »

La verrerie et la vitrerie réclament une mention particulière. On peut affirmer que l'art de faire le verre fut connu de toute antiquité, puisque la Phénicie et la vieille Égypte étaient déjà renommées au temps de Moïse pour leurs innombrables produits en sable vitrifié. A Rome, on coulait, on taillait, on ciselait le verre; on le martelait même, si nous en croyons Suétone qui raconte que certain artiste avait trouvé le secret de rendre le verre malléable. Cette industrie, répandue et perfectionnée sous les empereurs, passa à Byzance, où elle resta florissante pendant plusieurs siècles, jusqu'à ce que Venise, prenant largement sa place dans l'histoire des arts, importa chez elle les procédés de la verrerie byzantine pour y exceller à son tour. Bien que les objets de verre, de cristal, peints, émaillés, gravés, figurent souvent dans les récits historiques et poétiques, ainsi que dans les énumérations mobilières du moyen âge, on sait qu'ils étaient dus exclusivement à l'industrie de la Grèce ou de Venise. La France, notamment, semble avoir fait assez tard le premier pas artistique dans cette carrière : les ouvrages en verre, qu'on y exécutait pour l'usage des gens riches, ne sortaient guère des limites de l'industrie la plus vulgaire. Il faut, cependant, remarquer qu'elle connaissait depuis bien longtemps la vitrerie, puisqu'au milieu du septième siècle on voit saint Benoît, dit Biscop, le grand bâtisseur d'églises et de couvents en Angleterre, venir en France chercher des ouvriers verriers, pour leur faire clore de vitres l'église et le cloître de son abbaye de Cantorbéry, et puisqu'il est dit, dans la chronique de Bède le Vénérable, que ces ouvriers français enseignèrent leur art aux ouvriers anglais.

Vers le quatorzième siècle, les fenêtres des maisons, même les plus vulgaires, se garnissent généralement de vitres; alors les verreries proprement dites subsistent et fonctionnent partout : peut-être ne rivalisaient-elles pas d'une manière éclatante avec leurs devancières de l'époque mérovingienne; mais elles produisaient à profusion toutes sortes d'objets usuels, ainsi qu'on peut en juger d'après les termes d'une charte de 1338, par laquelle le nommé Guionnet, pour avoir le droit d'établir une verrerie dans la forêt de Chambarant, est tenu de fournir en redevance à son seigneur, Humbert, dauphin de Viennois : 100 douzaines de verres, en forme de clo-

ches, 12 douzaines de petits verres évasés, 20 douzaines de hanaps, 12 douzaines d'amphores, 20 douzaines de lampes, 6 douzaines de chandeliers, une douzaine de larges tasses, une grande *nef*, 6 douzaines de plats sans bords, 12 douzaines de pots, etc.

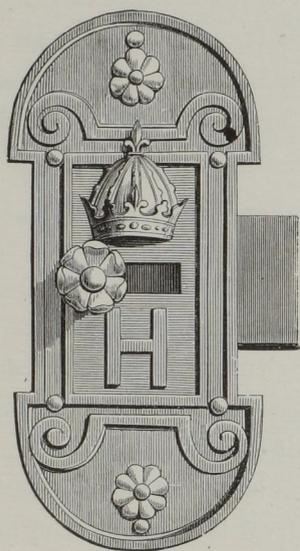


Fig. 16. — Verrou du seizième siècle, au chiffre de Henri II.
(Château de Chenonceaux.)

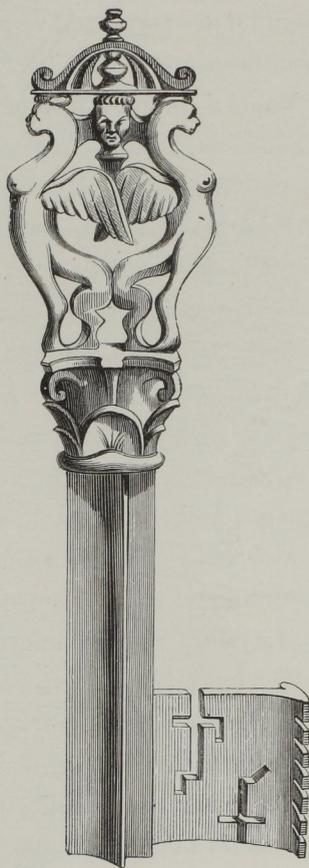


Fig. 17. — Clef du treizième siècle, avec deux figures de chimères adossées.
(Collection Soltykoff.)

Nous venons de nommer Venise et de signaler sa célébrité dans l'art de travailler le verre. Ce fut surtout par la fabrication des miroirs et des glaces que cette grande et industrielle cité se fit connaître dans le monde entier. Les Romains, s'il faut en croire Pline, achetaient leurs miroirs de verre à Sidon, en Phénicie, où ils avaient été inventés à l'époque la plus reculée. Ces mi-

roirs étaient-ils dès lors étamés ? il faudrait le croire, car une feuille de verre sans étamage ne constitua jamais qu'une glace plus ou moins transparente, laissant passer la lumière sans refléter les objets. Mais Pline n'affirme rien, et, d'ailleurs, l'usage des miroirs en métal poli, qui venait des Romains, s'étant conservé fort longtemps chez les peuples modernes, on peut supposer que l'invention des miroirs de verre n'avait pas fait fortune ou bien que le secret de leur fabrication s'était perdu. Au treizième siècle, un moine anglais a écrit un *Traité d'optique*, dans lequel il est question de miroirs doublés de plomb. Toutefois, les miroirs d'argent pour les riches, de fer ou d'acier poli pour les pauvres, continuèrent à être employés, jusqu'à ce que, le verre étant tombé à bas prix et les glaces de Venise ayant été adoptées ou heureusement imitées dans tous les pays de l'Europe, on abandonna ces miroirs de métal qui se ternissaient promptement et qui ne reflétaient pas les objets avec leurs couleurs naturelles. On garda toutefois la forme élégante des anciens miroirs à main, que les orfèvres continuèrent à entourer des plus gracieuses compositions, en remplaçant seulement la surface d'argent ou d'acier poli par une épaisse et brillante glace de Venise, ornée quelquefois de dessins à reflet ménagés dans l'applique du vif-argent (fig. 18).

Après tous ces détails, le lecteur sera bien aise d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de l'ameublement civil et d'avoir ainsi la synthèse après l'analyse. La figure 19, reproduite d'après le *Dictionnaire du mobilier français* de M. Viollet-Le-Duc, représente une chambre d'habitation du quatorzième siècle chez un riche seigneur. La pièce que nous appelons aujourd'hui la *chambre à coucher*, et qui alors s'appelait simplement la *cambre* ou la *chambre*, contenait, outre le lit, qui était fort large, une grande variété de meubles destinés à l'usage ordinaire de la vie ; car le temps que l'on ne consacrait pas aux affaires, aux plaisirs du dehors, aux réceptions solennelles et aux repas, se passait, pour les nobles comme pour les bourgeois, dans cette chambre. Au quatorzième siècle, les habitudes de confort s'étaient singulièrement développées en France. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur les inventaires, de lire les romans et contes du temps, d'étudier avec quelque soin les châteaux et habitations bâtis sous le règne de Charles V. Une vaste cheminée permettait à plusieurs personnes de s'approcher du foyer. Près de lâtre était placée la *chaire* (siège d'honneur) du

maître ou de la maîtresse. Le lit, placé habituellement dans un angle entouré d'épaisses courtines, était bien abrité et formait ce qu'on appelait alors un *clotet*, c'est-à-dire une sorte de cabinet clos par des tapisseries. Près des

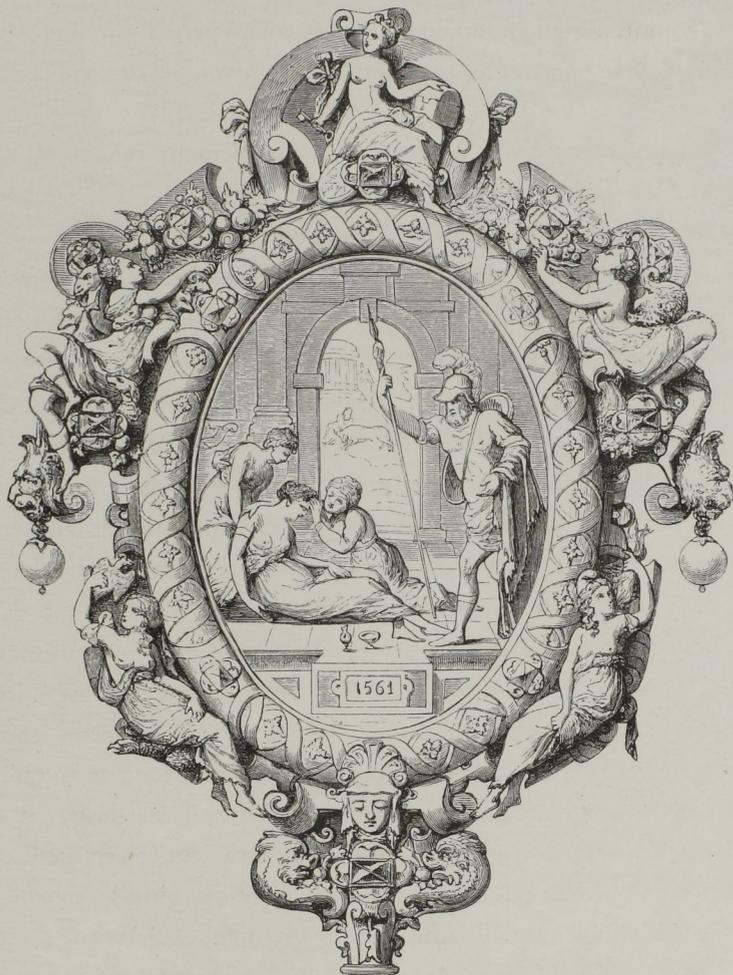


Fig. 18. — Miroir à main ou de poche en or ou en argent ciselé, d'après une estampe d'Étienne Delaulne, célèbre orfèvre et graveur français. (Seizième siècle.)

fenêtres, des *bancals* ou bancs à dossiers drapés permettaient de causer, de lire, de travailler, en jouissant de la vue extérieure. Un dressoir s'élevait le long d'une des parois et recevait sur ses tablettes des pièces d'orfèvrerie précieuses, des drageoirs, des vases à fleurs. De petits escabeaux, des *fau-*

desteuils, des chaises et surtout de nombreux coussins étaient disséminés dans la pièce. Des tapis de Flandre et ceux qu'on appelait *sarrasinois* couvraient le sol, composé de carreaux émaillés, ou, dans les provinces du nord, de larges et épaisses frises de chêne poli. Ces pièces, vastes, hautes, sous lambris, communiquaient toujours à des escaliers privés par des cabinets et garde-robes où se tenaient les serviteurs que l'on voulait avoir près de soi.

De l'ameublement civil, passons à l'ameublement religieux. Quittons maintenant les palais des rois, les châteaux des seigneurs et les hôtels des gens riches, pour pénétrer dans les édifices consacrés au culte.

On sait que, dans les premiers siècles du christianisme, les cérémonies du culte étaient empreintes de la plus grande simplicité, et que les enceintes où se réunissaient les fidèles se trouvaient le plus souvent dans un état de nudité presque absolue. Peu à peu, cependant, le luxe s'introduisit dans les églises, la pompe dans l'exercice du culte, surtout à l'époque où Constantin le Grand, en fermant l'ère des persécutions, se déclara le protecteur de la religion nouvelle. On cite parmi les riches présents que cet empereur distribua aux temples chrétiens de Rome, une croix d'or pesant deux cents livres, des patènes du même métal, des lampes représentant des animaux, etc. Plus tard, dans le septième siècle, saint Éloi, qui fut un orfèvre renommé avant de devenir évêque de Noyon, consacre tous ses soins, tout son talent à la confection des ornements d'église. Il recrute parmi les moines de divers couvents soumis à son autorité canonique tous ceux qu'il croit aptes à ces travaux d'art; il les instruit lui-même, il les dirige, il en fait d'excellents artistes; il transforme des monastères entiers en ateliers d'orfèvrerie, et nombre de pièces remarquables vont accroître la splendeur des basiliques mérovingiennes. Tels furent, par exemple, la châsse de saint Martin de Tours et le tombeau de saint Denis, que surmontait un toit de marbre chargé d'or et de pierreries. « Les largesses de Charlemagne, dit « M. Ch. Louandre, ajoutèrent des richesses nouvelles aux richesses im-
« menses qui déjà se trouvaient amassées dans les églises. Les mosaïques,
« les sculptures, les marbres les plus rares, furent prodigués dans les basi-
« liques qu'affectionnait l'empereur; mais tous ces trésors furent dispersés
« par les invasions normandes. Du neuvième au onzième siècle, il ne pa-

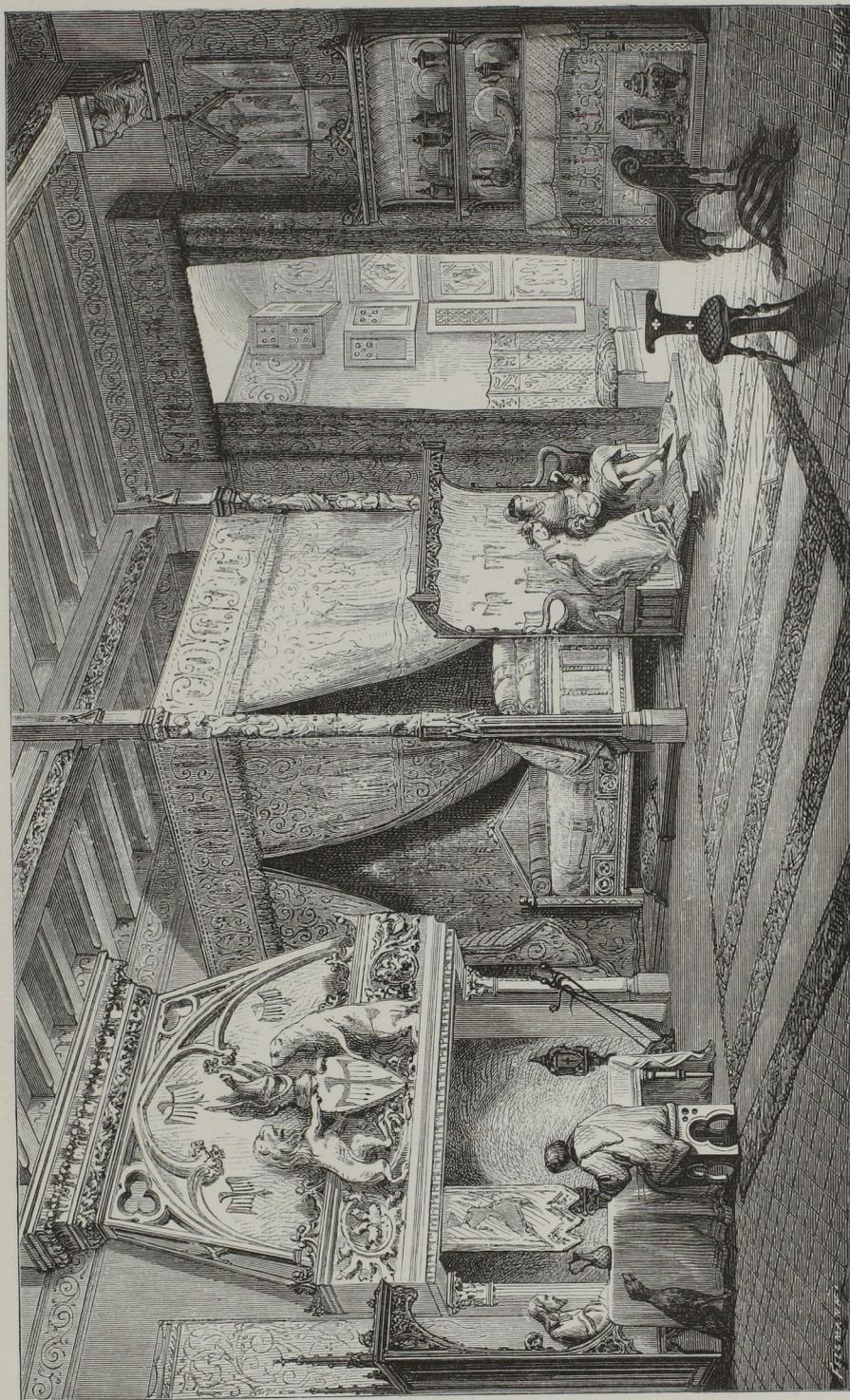


Fig. 19. — Chambre seigneuriale du quatorzième siècle. (Tiré du Dictionnaire du mobilier français, publication de la maison A. Morel.)

« raît pas que l'ameublement ecclésiastique, à part quelques châsses et
« quelques croix, se soit enrichi d'objets notables, et, dans tous les cas, les
« monuments de cette époque et des époques antérieures, sauf quelques rares
« débris, ne sont point parvenus jusqu'à nous : c'est qu'en effet, outre des
« causes incessantes de destruction, on renouvela, vers la fin du onzième
« siècle, le mobilier des églises, en même temps qu'on rebâtit ces églises
« elles-mêmes, et ce n'est qu'à dater de cette renaissance mystique que
« l'on commence à trouver, dans les textes, des indications précises, et dans
« les musées ou les temples, des monuments intacts. »

L'ameublement religieux se compose de l'autel, du retable, de la chaire, des ostensoirs, des calices, des encensoirs, des flambeaux ou lampes, des châsses, reliquaires, bénitiers, et de quelques autres objets, relativement moins importants, comme croix, sonnettes, hampes de bannières, auxquels il faut ajouter les images votives, ordinairement d'or et d'argent.

A l'origine du culte, l'autel adopte deux formes distinctes, tantôt figurant une table, composée d'un plateau en pierre, en métal ou en bois, supporté par des pieds ou des colonnes; tantôt simulant un tombeau antique ou coffre allongé, rétréci par la base, et recouvert de ce même plateau, qui forme invariablement le dessus ou la table de l'autel.

Outre les autels, plus ou moins monumentaux, qui étaient placés à demeure dans les églises, et qui dès les premiers temps furent installés sous des *ciboires*, sorte de dais ou baldaquins soutenus par des colonnes, on avait imaginé, pour répondre aux nécessités du culte, de petits autels, qu'on peut appeler portatifs, destinés à suivre partout les évêques ou les simples prêtres qui allaient prêcher la foi dans les pays dépourvus d'églises. Ces autels, dont il est question dans les temps où la religion chrétienne n'était qu'imparfaitement répandue, disparaissent aussitôt qu'elle devient générale; mais ils se montrent de nouveau à l'époque des croisades, alors que les pieux pèlerins qui prêchaient çà et là la guerre sainte étaient obligés de dire la messe dans les champs et sur les places publiques, où les fidèles se réunissaient pour écouter leur parole et pour « prendre la croix ». M. Jules Labarte donne cette description sommaire d'un autel portatif du douzième siècle : « Il se
« compose d'une plaque de marbre lumachelle, incrustée dans une boîte de
« cuivre doré, de 36 centimètres de haut sur 27 de large et 3 d'épaisseur. Le

« dessus de la boîte est découpé de manière à laisser à découvert la pierre
« sur laquelle devait poser le calice, pendant la célébration de la messe. »

A toutes les époques du moyen âge, qui dans sa foi ardente ne croyait jamais rendre assez d'honneurs à la présence réelle de Dieu dans le saint sacrifice, l'ornementation de l'autel fut partout l'objet du faste le plus extraordinaire, du luxe artistique le plus relevé. Parmi les merveilles de ce genre, il faut citer en première ligne l'autel d'or de Saint-Ambroise de Milan, qui date de 835, et ceux des cathédrales de Bâle et de Pistoie, qui appartiennent



Fig. 20. — Parement d'autel brodé en argent sur étoffe noire, représentant le convoi d'un religieux de l'abbaye de Saint-Victor. Quinzième siècle. (Communiqué par M. Achille Jubinal.)

aux onzième et douzième siècles. Ces autels d'or, exécutés au marteau, ciselés et souvent émaillés, outre de remarquables sculptures figurant des scènes empruntées aux livres saints, offraient ordinairement les portraits des donateurs.

Retables et tabernacles étaient travaillés avec non moins d'art et de richesse, et, aussi loin que remonte la fabrication ou l'importation des tapis, des broderies, des étoffes d'or et d'argent, on les voit constamment employés à couvrir, à orner, à rendre plus éclatants et plus majestueux l'autel et ses alentours, qu'on appelait le sanctuaire (fig. 20).

Le calice et les burettes, qui se rattachent au berceau même du culte, puisque sans ces vases sacrés la cérémonie fondamentale de la religion de

Jésus-Christ ne saurait s'accomplir, doivent peut-être à cette circonstance exceptionnelle de n'avoir pas été décrits avant le onzième siècle (fig. 21). On ne trouve nulle part, en effet, l'indication de la forme qu'ils affectaient, ni de la manière dont ils étaient faits primitivement; mais il est naturel de supposer que le calice à l'origine, — comme d'ailleurs en des siècles plus près du nôtre, — ne fut autre que la coupe des anciens, ou pour mieux dire encore, que ce fameux *hanap*, dont la tradition va chercher si loin le premier type. Plus tard, et jusqu'au jour où les artistes de la renaissance, appelés à modifier

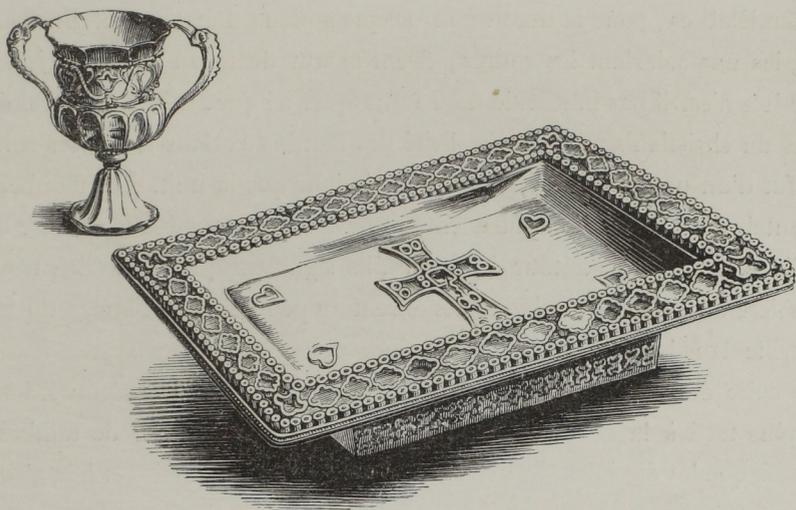


Fig. 21. — Plateau d'autel et calice en or émaillé, attribués au quatrième ou cinquième siècle, trouvés à Gourdon, près de Chalon-sur-Saône, en 1846. (Cabinet des Antiques. Bibl. imp. de Paris.)

l'orfèvrerie religieuse, en font des merveilles auxquelles ils prodiguent toutes les ressources de la fonte, de la ciselure, de la glyptique, nous voyons que les calices ne cessent d'être ouvragés avec le plus grand soin, ornés avec la plus exquise recherche et rehaussés de tout l'éclat que l'art peut leur prêter.

Tout ce qui a rapport au calice peut se dire des ostensoirs, des *custodes* qui servaient à renfermer et à exposer les hosties consacrées, aussi bien que de l'encensoir, qui venait du culte juif et qui affecta, selon les époques du christianisme, diverses formes mystiques et symboliques (fig. 22). D'abord, il fut composé, ainsi que le décrit M. Didron, « de deux sphéroïdes à

« jour, en cuivre fondu et ciselé, orné de figures d'animaux et d'inscriptions ». Il était, à l'origine, suspendu par trois chaînes, qui signifieraient, d'après la tradition, « l'union du corps, de l'âme et de la divinité dans le Christ ». Dans un autre âge, l'encensoir représenta en raccourci les églises ou chapelles à ogives; puis, à la renaissance, il changea encore de forme, pour prendre à peu près celle qui est actuellement adoptée.

L'éclairage des églises fut en quelque sorte réglé, dès le principe, sur celui des demeures princières et des maisons fastueuses. On y employa les lampes, fixes ou mobiles; on y fit usage de chandelles de cire, soutenues par des candélabres, pour la décoration desquels pieux donateurs et pieux artisans, les uns salariant les autres, firent assaut de talent et de générosité. Peut-être n'est-il pas inutile de faire remarquer ici que, même aux premiers temps du christianisme, la multiplicité des flambeaux dans les offices solennels fut d'un usage général, aussi bien le jour que la nuit. Les flambeaux de l'autel représentent les apôtres entourant le Christ, aussi leur nombre doit être de douze. Placés autour des morts, ils signifient que le chrétien trouve la lumière au-delà du tombeau. Ils offrent au peuple fidèle l'image du jour qui brille dans la Jérusalem céleste.

Le culte des reliques, qui s'établit au premier âge de l'Église, donna lieu plus tard à la création des châsses et reliquaires, sorte de tombeaux portatifs que les disciples de l'Évangile vouaient à la mémoire et à la glorification des martyrs et des confesseurs de la foi. Dès l'origine donc, en recueillant ces saintes reliques, auxquelles les fidèles reconnaissaient toutes sortes de pouvoirs miraculeux, on fit en sorte de consacrer à cette dépouille mortelle, qui avait été, selon l'expression des écrivains ecclésiastiques, le temple du Dieu vivant, un asile splendide, digne de tant de vertus et de tant de miracles. De là l'introduction des châsses dans les églises et des reliquaires dans les maisons particulières.

Quelques-uns de ces petits monuments étaient devenus, dès le septième siècle, par les soins de saint Éloi, de véritables prodiges de richesse matérielle et de travail artistique. On ignore, cependant, quelle était originairement la forme qui fut attribuée, par la liturgie chrétienne, aux châsses et aux reliquaires, quoique le mot latin (*capsa*), dont le mot *châsse* est dérivé, nous donne l'idée d'une espèce de boîte ou de coffre. Cette forme, en effet,

s'est maintenue longtemps par toute la chrétienté; mais la plupart des châsses d'orfèvrerie les plus anciennes, qui ne remontent pas au-delà du onzième et du douzième siècle, se présentent à nous sous l'aspect de tombeaux ou de chapelles, ou même de cathédrales; cette forme symbolique continua à être adoptée, même sous la renaissance, avec les modifications successives inspirées par le style architectural de chaque époque. Toujours est-il qu'il n'est



Fig. 22. — Encensoir du onzième siècle, rappelant la forme du temple de Jérusalem, en cuivre travaillé au repoussé (autrefois à la cathédrale de Metz, aujourd'hui à Trèves).

pas de matières précieuses ni de travaux délicats, qui n'aient été appelés à rendre plus magnifiques les châsses et les reliquaires : l'or, l'argent, les marbres rares, les pierres fines, y sont prodigués; la ciselure et l'émaillerie les décorent de figures et d'emblèmes, de scènes tirées des livres saints ou de la vie des bienheureux dont les restes y sont enfermés.

On sait qu'à la naissance du christianisme le baptême s'administrail par l'immersion dans les rivières ou les fontaines; mais, à une époque plus rapprochée de nous, on plaça pour cet usage en dehors et à côté de chaque église, dans un petit édifice séparé, des bassins, des cuves plus ou moins vas-

tes, où les néophytes étaient plongés pour recevoir le premier sacrement. Ces *baptistères* disparurent lorsque l'aspersion de l'eau bénite sur le front du catéchumène fut définitivement substituée à l'immersion. Les *fonts baptismaux* devinrent alors ce qu'ils sont restés depuis, c'est-à-dire des espèces de petits monuments exhaussés au-dessus du sol, piscines, vasques ou bassins,

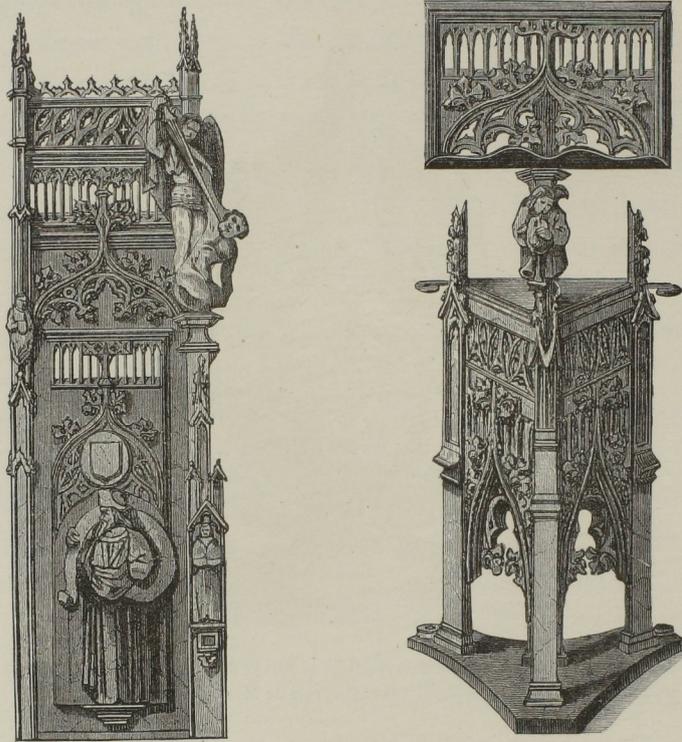


Fig. 23 et 24. — Stalle et pupitre en bois sculpté de l'église d'Aoste (quinzième siècle).

rappelant dans une forme réduite les baptistères primitifs, et furent installés dans l'intérieur même de l'église, soit à l'entrée, soit dans une des chapelles latérales. A toutes les époques, on les fit de pierre, de marbre, de bronze, en les ornant de sujets analogues à la cérémonie du baptême. Il en fut à peu près de même des bénitiers, qui, placés traditionnellement à la porte du temple, affectèrent le plus souvent la forme d'une coquille ou d'une large amphore, quand on ne les fit pas d'une simple pierre creusée au centre, pour rappeler la cuve baptismale ancienne.

Nous ne devons pas oublier les croix d'autel et de procession, qui, figurant le signe divin de la croyance chrétienne, ne pouvaient manquer de devenir de véritables objets d'art, et cela dès les catacombes. Ce serait tomber en des redites inutiles qu'énumérer ici les matières diverses qu'on employait à la fabrication des croix, les formes variées qu'elles affectaient selon leur destination, les sujets et les figures qu'elles représentaient. Le statuaire, le fondeur, le ciseleur, l'émailleur, et même le peintre, s'associaient à l'orfèvre pour en faire souvent des chefs-d'œuvre.



Fig. 25. — Bas-relief en bois sculpté représentant une scène populaire, d'après les stalles dites *Miséricordes*, du chœur de la cathédrale de Rouen (quinzième siècle).

La menuiserie et la ferronnerie, que nous avons vues faire merveille pour l'ameublement civil, ne pouvaient manquer de se donner carrière dans l'ameublement religieux. Ce fut surtout dans l'exécution des chaires à prêcher, des jubés, des boiseries et des stalles, que se distingua l'art du menuisier, qui cessait d'être un artisan pour devenir alors un artiste de premier ordre. C'est dans l'ornementation des grilles de chœurs ou de tombeaux, des ferrures de portes, des verrous, des serrures et des clefs, que se manifesta le prodigieux talent des serruriers du moyen âge. Notons qu'à l'origine du culte la chaire consistait simplement en une sorte d'escabeau, sur lequel montait le prédicateur pour dominer son auditoire. Peu à peu, elle s'éleva sur des pieds ou des colonnes, et plus tard, mais seulement vers

la fin du quinzième siècle, nous la trouvons fixée, à une grande hauteur, contre un des piliers centraux de l'église, et le plus souvent alors magnifiquement sculptée, ainsi que le dais ou *abat-voix*, qui la surmonte.

Pour se faire une idée du degré de perfection que sut atteindre la sculpture en bois, du treizième au seizième siècle, il faut voir les stalles de Sainte-Justine de Padoue, des cathédrales de Milan, d'Ulm, de l'église d'Aoste (fig. 23 et 24), etc., ou celles de nos églises de Rodez, d'Albi, d'Amiens, de Toulouse, de Rouen (fig. 25); et si l'on veut admirer un spécimen très-ancien de l'art des ouvriers en fer, il suffit de porter son attention sur les *pentures*, datant du treizième siècle, qui se déploient en arabesques sur les battants de la porte occidentale de Notre-Dame de Paris.



Fig. 26. — Détail des stalles de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire.